

18 jan 2006 -13:43

Le Ministre De Gucht, Président en exercice de l'OSCE, s'exprime devant le Conseil de Sécurité

Le Ministre des Affaires étrangères Karel De Gucht, Président en exercice de l'OSCE s'est exprimé ce lundi 16/01/2006 devant le Conseil de Sécurité des Nations-Unies, au nom de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe.

Le Ministre des Affaires étrangères Karel De Gucht, Président en exercice de l'OSCE s'est exprimé ce lundi 16/01/2006 devant le Conseil de Sécurité des Nations-Unies, au nom de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe.

Le Ministre De Gucht, Président en exercice de l'OSCE, s'exprime devant le Conseil de Sécurité des Nations-Unies. Bruxelles, le 16/01/2006. Le Ministre des Affaires étrangères Karel De Gucht, Président en exercice de l'OSCE s'est exprimé ce lundi 16/01/2006 devant le Conseil de Sécurité des Nations-Unies, au nom de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. Il y a présenté les lignes de force du programme de la Présidence belge de l'OSCE. "La Belgique, en assumant cette fonction, démontre clairement son engagement en faveur du multilatéralisme et de la coopération internationale", pour le Ministre De Gucht. Le Ministre De Gucht a alors rappelé les grandes lignes de la Présidence belge. "La Belgique veillera à un meilleur équilibre entre les trois dimensions - politico-militaire, économique et humaine - de l'approche globale de l'OSCE en matière de sécurité. Il a rappelé que " la sécurité et la stabilité en Europe demeurent une des préoccupations principales de l'OSCE. Il n'y aura pas de démocratie sans stabilité. Inversement, la paix et la sécurité présupposent le respect de la démocratie, des libertés civiles et des droits de l'homme. Il n'y a pas de stabilité durable sans développement économique. " La Présidence belge accordera également une place centrale aux thèmes de la lutte contre la criminalité internationale et de la promotion de l'état de droit. Pour le Ministre De Gucht : " La criminalité transfrontalière constitue, avec le terrorisme, une des nouvelles menaces les plus graves pour nos sociétés. L'ampleur de cette menace a été reconnue dans la déclaration finale du Sommet des Nations Unies en septembre 2005. C'est aussi un problème qui préoccupe nos citoyens. "La Belgique entend également contribuer à la prévention des conflits et à la gestion des crises, plus spécifiquement au Kosovo et dans les conflits gelés, en Moldavie-Transnistrie, au Nagorno-Karabach et en Géorgie-Ossétie du Sud. Le Ministre De Gucht a rappelé que "l'OSCE n'a, par elle-même, ni la vocation ni les moyens d'imposer une solution. Elle peut par contre, et c'est d'ailleurs sa mission, encadrer et faciliter l'émergence d'une solution pour autant que la volonté de négocier existe réellement chez les principales parties concernées." La question du Kosovo fera l'objet d'une attention particulière de la part de la Présidence belge. "Un dialogue approfondi et une collaboration étroite entre les Nations Unies, l'Union européenne, l'OSCE, l'OTAN et les autres acteurs principaux seront indispensables pour réussir au Kosovo" a précisé le Ministre. Ce discours est consultable sur le site de la Présidence belge www.osce2006.be

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)

Rue des Petits Carmes 15

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 81 11

<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie

Porte-parole

+32 477 40 32 12

Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart

Porte-parole adjointe

+32 2 501 87 66

Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be